VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

VICHYCOMMUNAUTÉ

ALLIER BOURBONNAIS
Le Département

Communiqué de presse
NOVEMBRE 2026

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS
AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE GRAMONT, DU GIRATOIRE ET DE LA PISTE CYCLABLE



La Ville de Vichy, Vichy Communauté et le Conseil départemental de l'Allier poursuivent leur engagement en faveur de mobilités plus sûres et adaptées aux différents usagers.
Les travaux d'aménagement de la piste cyclable de l'avenue de Gramont sont désormais achevés, marquant la dernière étape du programme de développement des liaisons cyclables identifié par Vichy Communauté en 2021.

Un aménagement au service des mobilités douces et de la sécurité de tous
Cet aménagement d'un axe important de Vichy répond à plusieurs objectifs : améliorer la sécurité des piétons, faciliter les déplacements à vélo et fluidifier les flux de circulation de cette entrée de ville.



Des déplacements plus sûrs pour tous les usagers
Sur le pont, les trottoirs ont été élargis, passant de 1,40 m à 2,25 m, avec un revêtement en béton désactivé, afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons.



L'aménagement intègre également le remplacement des feux tricolores par un giratoire, pérénisant l'expérimentation menée depuis février 2025. Celle-ci ayant démontré son efficacité, notamment en fluidifiant la circulation, particulièrement dense à ce carrefour.

Le projet a également permis de prolonger la piste cyclable existante et d'assurer sa connexion avec celle du boulevard de l'Hôpital, renforçant ainsi la continuité des itinéraires cyclables, cyclables jusqu'à la sortie sud de Vichy, reliant désormais Cusset, Le Vernet et prochainement jusqu'à Abrest (courant 2027)..



La dernière étape d'un programme engagé en 2021
En 2021, Vichy Communauté avait identifié quatre aménagements prioritaires pour développer la pratique du vélo et favoriser le report vers les mobilités douces : relier Charmeil au cœur urbain par la RD6, connecter Le Vernet par la RD270, achever la liaison Vichy-Cusset par l'avenue de Vichy et connecter la gare de Vichy par le sud.
La piste cyclable de l'avenue de Gramont, 300 ml à double voie, constitue la dernière phase de ce programme, contribuant à renforcer la cohérence du réseau cyclable sur le territoire en garantissant la continuité d'un parcours cyclable sécurisé entre Cusset et Bellerive-sur-Allier via Vichy.

Enfin pour répondre aux demandes des habitants, le sens de circulation de la rue Duchon sera inversé à compter du 23 novembre 2026.

Le chantier
Les travaux ont débuté le 1er juin avec les démolitions pour se terminer fin août par la réfection des enrobés de chaussée, réalisée par le Département.

Le budget de cette opération s'élève à 420 000 euros TTC.
La Ville de Vichy et Vichy Communauté ont bénéficié d'aides de l'Etat (au titre de la DSIL) et du Département (dans le cadre du Pacte Départemental d'Intercommunalité) portant sur le projet global de piste cyclable du boulevard de l'Hôpital et du pont Gramont.

Avec cet aménagement, Vichy et Vichy Communauté réaffirment leur volonté de développer des solutions de déplacement complémentaires, en conciliant sécurité, confort des usagers et qualité des espaces publics.